



METHANOR : RESULTAT DU 1^{er} SEMESTRE 2018

Méthanor affiche à nouveau un résultat net positif de +172,5 K€ au 30 juin 2018 en hausse de 36 % par rapport au 1^{er} semestre 2017

Paris, le 08 octobre 2018 – Méthanor (Alternext FR0011217710 ALMET), société spécialisée dans le financement et l'exploitation d'unités de méthanisation en milieu agricole et les énergies renouvelables, annonce ce jour ses comptes semestriels du 1^{er} semestre 2018.

Comptes du 1^{er} semestre 2018 : poursuite de la croissance du résultat net

Compte de Résultat (K€)	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Produits d'exploitation	2,2	2,1	4,3
Résultat d'exploitation	-40,1	-56,8	-94,6
Résultat financier	212,6	183,2	321,4
Résultat exceptionnel	-	-	-
Résultat net	172,5	126	226,8

Méthanor a réalisé au cours du 1^{er} semestre 2018 un résultat net de +172,5 K€, en hausse de 37 % par rapport au 1^{er} semestre 2017. Cette hausse est logique compte tenu de la montée en puissance des installations existantes.

Bilan simplifié au 30 juin 2018

Actif (K€)	30/06/2018	31/12/2017	Passif (K€)	30/06/2018	31/12/2018
Actif immobilisé	8 514	8 647	Capitaux propres	10 342	10 354
Liquidités	2 194	1 735	dont résultat	172	227
Autres éléments d'actif	145	4	Dettes	511	32
TOTAL ACTIF	10 853	10 386	TOTAL PASSIF	10 853	10 386

Réalisations à date et perspectives du second semestre 2018

- Reconfiguration de la centrale Rapale avec Akuo Energy.
- Après le 30 juin : refinancement des trois projets photovoltaïques avec Solaire Direct Engie, générant 932 K€ de trésorerie supplémentaire, non intégrée dans les comptes au 30 juin 2018, et sans impact sur le résultat.

- Trois projets en phase d'étude avancée.
- Cotation en continu depuis le 3 août 2018.
- Le présent communiqué et les comptes semestriels sont disponibles sur www.methanor.fr.

A propos de Méthanor

Cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ALMET), Méthanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables, en axant notamment ses investissements sur la méthanisation agricole. L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou GDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficient de tarifs de rachat garantis pendant 20 ans. Ces contrats de rachats garantis par EDF ou GDF permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 à 20 ans.

La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales en transformant par fermentation la matière organique en biogaz. Le biogaz est ensuite injecté dans le réseau de gaz ou utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.

Méthanor

contact@methanor.fr

T : 01 40 15 61 77

Ulysse Communication

Jean-Philippe Mocci

jpmocci@ulyse-communication.com

T : 06 71 91 18 83

Fabio Marquetty

fmarquetty@ulyse-communication.com

T : 06 28 45 40 97